

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE RESTITUTION

Lundi 1^{er} octobre 2018
Projet éolien de Nuisement-sur-Cooles

NORDEX France



SOMMAIRE

01

Introduction - page 3

02

Les participants à la réunion de restitution - page 4

03

Synthèse des échanges - page 5

04

La démarche de concertation - page 10

05

Annexe des photos des métaplans
- page 11

01 | Introduction

De juin à août 2018, l'équipe de Mazars Alter&Go Concertation, mandatée par la société Nordex France, a réalisé **une étude des perceptions dans le cadre du développement du projet éolien à Nuisement-sur-Coole et dans des communes limitrophes (Ecury-sur-Coole et Saint-Germain-la-Ville)**. L'objectif était de recueillir **une diversité de points de vue** (élus et institutionnels locaux, associations locales, riverains), non pas via un sondage mais des entretiens qualitatifs. **Plus précisément, les objectifs de ces rencontres, menées via des entretiens individuels et du porte-à-porte, étaient de :**

- Comprendre votre perception et vos inquiétudes éventuelles autour de l'éolien et du projet porté par NORDEX France
- Recueillir vos questions sur l'éolien et le projet
- Prendre en compte vos attentes en termes d'information et de concertation sur le projet.

La réunion de restitution de cette étude s'est tenue le lundi 1^{er} octobre de 18h30 à 20h30 à la mairie de Nuisement-sur-Coole.

Les objectifs de cette réunion de restitution étaient de :

- Partager les résultats de l'étude des perceptions
- Présenter le projet à date
- Echanger ensemble sur ce projet
- Recueillir vos attentes pour les prochains rendez-vous de la concertation.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion et les photos des Métaplans¹ produits en séance.

¹ Métaplan : méthode d'animation et de discussion de groupes

02 | Les participants à la réunion de restitution

La réunion de présentation de l'étude des perceptions a rassemblé 12 personnes dont 11 avaient participé aux entretiens individuels.

Etaient présents **les participants suivants** :

- Pascal VANSANTBERGHE – Maire de Nuisement-sur-Coole
- Monique GUICHON – Habitante et propriétaire
- Jean-Marie GUICHON – Habitant et propriétaire
- Bernadette MAURICE – Habitante et adjointe au Maire de Nuisement
- Gérard ANDRE – Habitant et propriétaire
- Béatrice DESVOY JOPPE – Présidente de l'Association Famille Rurale
- Fabrice MALTRAIT – Vice-Président de l'Association Foncière
- Michel JACQUET – Président de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole
- Luc MILLON – Président de l'Association Foncière
- Daniel PONSIGNON – Adjoint au Maire
- Eva LENFANT – Secrétaire de Mairie
- Sylvie PELLETIER – Directrice de l'école de Nuisement-sur-Coole

L'équipe Mazars Alter&Go Concertation :

- Céline SANCHEZ – Senior Manager
- Lorette HAFFNER – Chef de Projet
- Sophie LO – Consultante

L'équipe Nordex France :

- Dorothée LEFEVRE – Responsable de la Région EST
- Antoine OLIVIER – Responsable nouveaux projets
- Roméo GARREAU – Chef de projet
- Simon VANDENBUNDER – Responsable concertation

03 | Synthèse des échanges

3.1. | Présentation de l'étude de perceptions réalisée par Mazars Alter&Go Concertation

En première partie de réunion, Mazars Alter&Go Concertation a présenté **la synthèse de l'étude des perceptions** réalisée auprès de 14 personnes du 13 juin au 30 septembre 2018. Ces rencontres étaient soit programmées (entretiens physiques et/ou téléphoniques), soit opportunes (au cours de journées de terrain et de porte-à-porte).

L'étude a principalement mis en lumière les quatre grandes perceptions suivantes :

- **1. Localement on connaît l'éolien, il y en a tout autour de nous**
- **2. Sur le projet de Nuisement, nous avons beaucoup de questions en suspens**
- **3. Ici, le projet suscite des tensions et des jalousies**
- **4. Il y a quand même des choses à réaliser pour en faire un projet bénéfique**

A la suite de la présentation, les participants ont été invités à répondre à la question « **Vous retrouvez-vous dans cette synthèse ?** ». Selon le vote, la majorité (6) se retrouve en grande partie dans la synthèse présentée, 5 participants ne se sont pas positionnés et 1 n'a pas voté. La photo du Métaplan portant les votes est en Annexe N°4 du présent document (page 14).

Méthodologie de l'étude :

Question : « A quel moment la démarche de concertation sera-t-elle lancée ? »

Réponse de Nordex France : La présente réunion de restitution marque le lancement de la démarche de concertation.

Question : « Qui sont les différents acteurs du projet ? »

Réponse de Nordex France : Le porteur de projet est la société Nordex France et la commune de Nuisement-sur-Coole a vocation à accompagner ce projet éolien. Celui-ci s'inscrit en effet dans un but d'intérêt collectif pour la commune.

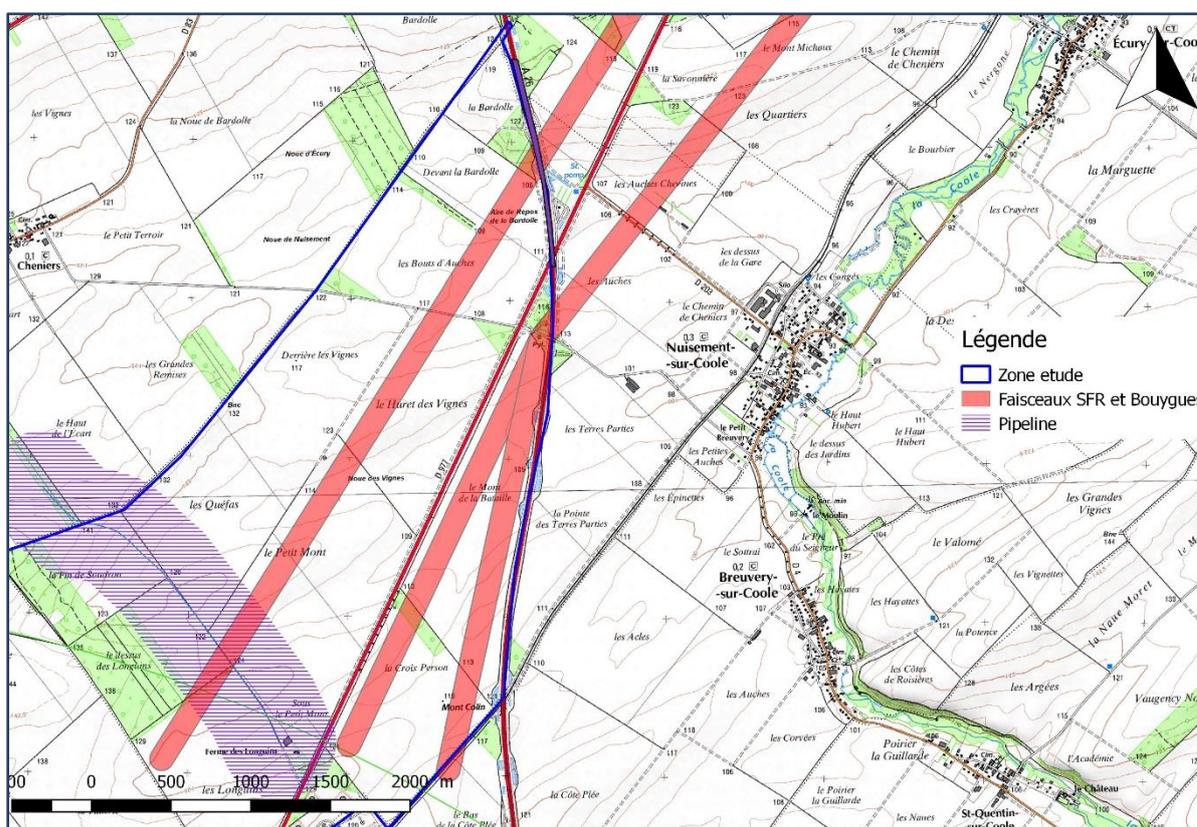
3.2. | Présentation du projet par Nordex France

En deuxième partie de réunion, Roméo GARREAU, chef de projet NORDEX France, a présenté les grandes lignes du projet ainsi que son calendrier.

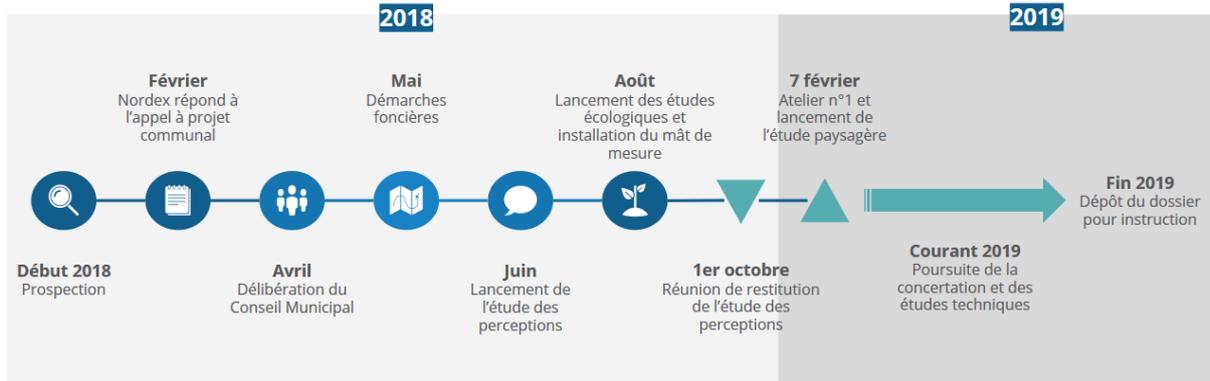
Comme il l'a été rappelé, **la trame d'implantation des éoliennes n'est pas encore décidée** (nombre d'éoliennes et emplacements). Pour proposer un projet adapté et durable, des études techniques et des temps d'échanges avec le territoire sont nécessaires.

Un mât de mesure d'une hauteur de 100 mètres a été installé en août 2018 sur la commune de Nuisement-sur-Coole de façon à étudier le vent et les chauves-souris dès cet automne. La carte de la zone de projet (ci-dessous) a également été projetée, montrant les zones de délimitation tenant compte de distances de 500 mètres aux habitations et 1500 mètres aux bourgs.

LA ZONE DE PROJET POUR L'IMPLANTATION DU PARC EOLIEN



LE CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET



Le calendrier du projet se divise en trois grandes phases :

- 1/ Les études de faisabilité du projet**
- 2/ La compilation et la finalisation du dossier**
- 3/ L'instruction du dossier (Dépôt projet > Enquête publique > Avis du Préfet)**

La concertation avec les acteurs du territoire aura lieu tout au long de ces trois phases, sous des formats variés.

En ce sens, **des premières actions concrètes de concertation ont été proposées d'ici la fin de l'année** afin de répondre aux besoins exprimés par les acteurs rencontrés lors de l'étude des perceptions. Roméo GARREAU propose ainsi la démarche suivante :

- 1/ Un atelier technique autour de l'éolien et de son fonctionnement**
- 2/ Un article à paraître le 22 novembre dans le journal communal Le Petit Nuisementais ainsi qu'une lettre d'information prochainement**
- 3/ Un site internet participatif dédié au projet (forum aux questions, commentaires, inscription aux ateliers à venir)**

Suite à la présentation, les participants ont pu s'exprimer lors d'une phase de questions – réponses :

Sur le projet :

Question : « Où se situe exactement la zone d'implantation ? »

Réponse de Nordex France : A ce stade, nous n'avons pas encore défini la zone précise d'implantation des éoliennes. Des études sont actuellement en cours et nous en attendons les résultats pour définir concrètement la zone d'implantation.

Remarque : « Pour information, l'implantation des éoliennes est moins contraignante pour les propriétaires si celles-ci ne sont pas installées en cœur de parcelles, notamment pour ce qui a trait aux chemins »

Réponse de Nordex France : Tout à fait, c'est pourquoi, nous essayons d'implanter les machines le plus au bord possible des parcelles.

Question : « Quel est le périmètre de la zone d'étude ? »

Réponse de Nordex France : Le périmètre de la zone d'étude couvre une surface de 3,5 sur 1 km.

Sur l'aspect technique :

Question : « Quelle sera la puissance des machines ? »

Réponse de Nordex France : Nous envisageons d'installer des machines d'une puissance de 4,4 MW.

Remarque : « La hauteur maximale des éoliennes a été définie dans le cahier des charges. »

Réponse de Nordex France : En effet et dans le respect du cahier des charges, il est prévu que les éoliennes peuvent mesurer jusqu'à une hauteur de 180 mètres en bout de pale.

Question : « Combien d'éoliennes sont prévues ? »

Réponse de Nordex France : L'appel à projet prévoyait une fourchette de 6 à 12 éoliennes. En l'état actuel des études, nous ne sommes toutefois pas en mesure de définir le nombre exact d'éoliennes qui seront installées.

Question : « Quelle est l'emprise au sol ? »

Réponse de Nordex France : L'emprise au sol est de 620 m³ soit 50 mètres par 50 mètres mais celle-ci dépend toutefois du modèle qui sera finalement implanté.

Question : « Où sont fabriquées les éoliennes ? »

Réponse de Nordex France : Les éoliennes sont fabriquées en Allemagne mais une partie du mât est aujourd'hui construite en France. Par ailleurs, l'implantation d'un parc permet de créer de l'emploi à l'échelle locale, à l'image du parc de Germinon qui a engendré la création d'un centre maintenance dans la commune et emploie des salariés du territoire.

Question : « La qualité des réseaux de téléphone et de GPS sera-t-elle impactée ? »

Réponse de Nordex France : Nous portons une attention particulière au courant des réseaux hertziens. Si nous constatons que les éoliennes perturbent la télévision, nous avons l'obligation d'installer une antenne. Concernant la téléphonie et internet, notre expérience n'a pas d'influence des éoliennes.

Remarque : « Par expérience, il peut effectivement y avoir des perturbations au niveau de la téléphonie mais pas sur les GPS des tracteurs. »

Sur la concertation et les informations :

Question : « Pourrait-on travailler ensemble sur les mesures compensatoires ? »

Réponse de Nordex France : Nous prenons en compte votre demande, en précisant toutefois que ces réflexions ne pourront intervenir qu'à un stade plus avancé du projet, soit vers le 2nd semestre 2019.

Remarque : « Il serait intéressant de traiter la problématique du renforcement des chemins et le stockage des matériaux de fabrication et maintenance des éoliennes. »

Réponse de Nordex France : Nous prenons en compte votre demande et apporterons des éléments de réponse lors de notre prochaine rencontre.

Remarque : « Des confusions ont été engendrées par une mauvaise information qui nous a parfois été transmise lors de la démarche foncière. »

Réponse de Nordex France : Les prochaines actions portées par Nordex permettront de répondre de manière concrète à vos questions et apporteront ainsi le même niveau d'information à l'ensemble des acteurs locaux.

Remarque : « Il faudrait que vous organisiez une réunion entre l'Association Foncière et la société Nordex France. »

Réponse de Nordex France : Afin de répondre à votre demande, nous pouvons vous faire trois propositions : une réunion avec l'Association Foncière, une réunion avec les propriétaires exploitants sur la zone d'étude concernée, ou aborder les thématiques des chemins concernés et des retombées économiques lors d'un des ateliers de concertation.

Sur le démantèlement :

Question : « Concernant le démantèlement, qu'est-il prévu ? »

Réponse de Nordex France : La société Nordex France prévoit un démantèlement total ainsi que le recyclage du maximum des composants d'une éolienne (en moyenne 90%). Nous avons l'obligation légale de provisionner 50 000 euros pour le démantèlement.

Remarque : « Tout à fait, pour obtenir l'autorisation d'implantation d'un parc, il faut que la société prévoie le démantèlement intégral à la fin de vie du parc. »

Question : « Quelle est la durée de vie d'un projet éolien ? »

Réponse de NORDEX France : Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la durée de vie d'une éolienne est estimée à 20 ans. Néanmoins, elle peut varier entre 25 et 30 ans selon les constructeurs. Par ailleurs, les parcs peuvent avoir une durée de vie bien plus longue grâce au « repowering » (implantation de machines neuves plus performantes).

Question : « Est-il possible de mettre en place une opération de « repowering² » ? »

Réponse de Nordex France : Il n'est actuellement pas envisagé de mettre en place une opération de « repowering » sur ce projet. Néanmoins, sur certains emplacements existants, il peut arriver que des opérations de renouvellement des parcs soient réalisées.

Sur le projet de Valorem à Cheniers :

Question : « Quel est l'état d'avancement du projet de Valorem à Cheniers ? Nous avons demandé à ce qu'il y ait une mise en cohérence entre votre projet et celui de Valorem, par la mise en place d'une démarche de concertation. »

Réponse de Nordex France : Concernant le projet de Valorem, il y a eu des premières rencontres à Cheniers et des promesses de bail sont actuellement en cours de discussion. Nous les connaissons bien et échangeons régulièrement sur le sujet car nous sommes face aux mêmes contraintes.

² Le « repowering » (ou « renouvellement » en français) désigne le « remplacement intégral » d'unités de production électrique par de nouvelles unités plus performantes selon la définition de l'Ademe.

04 | La démarche de concertation

En fin de réunion, Roméo GARREAU a réaffirmé la volonté de NORDEX France d'engager une démarche d'information et de participation autour du projet éolien de Nuisement-sur-Coole avec l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, associations, élus municipaux, intercommunalité...

Suite à cette réunion de restitution, les participants ont collectivement validé la date et les thématiques du **premier atelier de concertation qui aura lieu le 7 février 2019 de 18h30 à 20h30 à la Mairie de Nuisement-sur-Coole**. Cet atelier abordera le thème de l'éolien et de son fonctionnement.

En parallèle, la démarche de concertation se poursuivra également via :

1/ La parution d'un article sur le projet, à paraître le 22 novembre dans le journal communal Le Petit Nuisementais, ainsi que d'une lettre d'information

2/ La mise en ligne d'un site internet participatif dédié au projet (forum aux questions, commentaires, inscription aux ateliers à venir) afin d'informer les acteurs locaux de l'ensemble des étapes du projet, de recueillir leurs propositions et répondre à leurs questions.

L'ensemble des équipes NORDEX France et Mazars Alter&Go vous invite à participer aux rendez-vous de la concertation. **L'inscription préalable aux ateliers est impérative pour des raisons d'organisation.**

- Vous pouvez vous inscrire auprès de **Sophie PELLE (Mazars Alter&Go)**, par téléphone au : 06 80 04 47 48 ou par mail à l'adresse suivante : sophie.pelle@alteretgo.fr

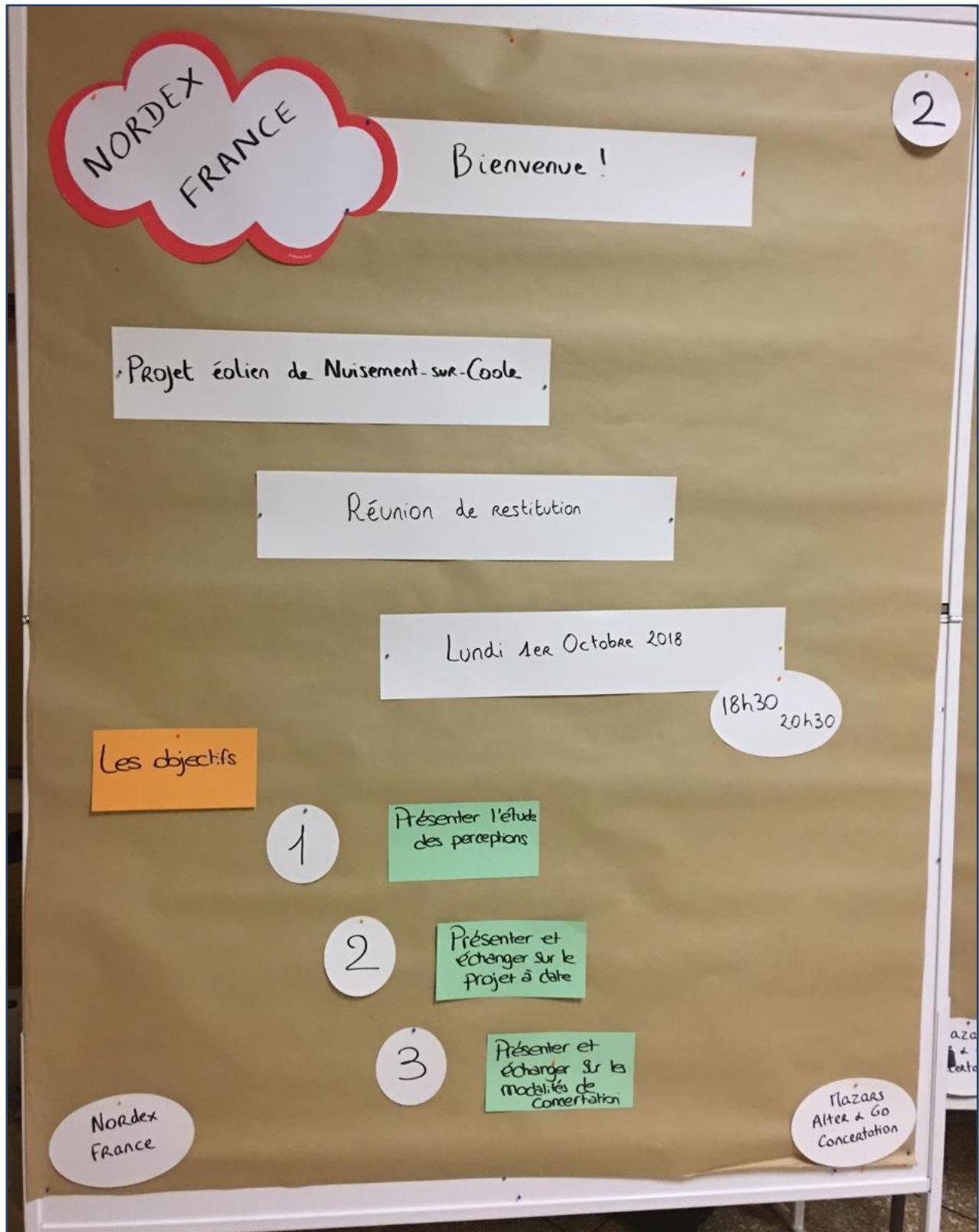
Nous remercions l'ensemble des participants à la réunion de lancement pour les échanges et vous donnons rendez-vous prochainement !

05 | Annexes des photos des métaplans

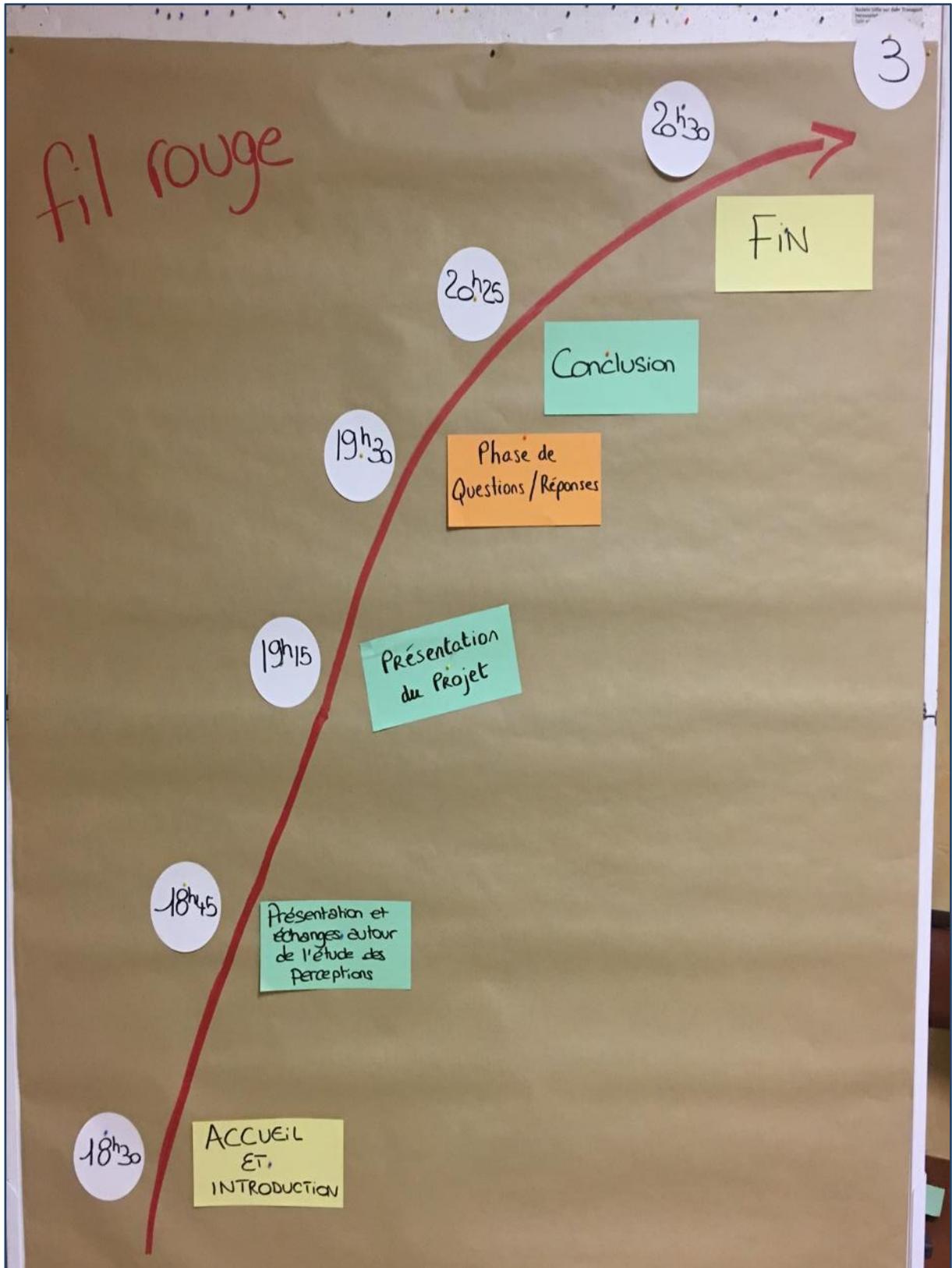
Annexe 1: Les participants à la réunion de restitution

Prénom	Nom	Je suis là en tant que...
Philippe	Eguchon	Habitante
Jean Marie	Eguchon	Habitant / Co propriétaire
Bernadette	MAURICE	Habitante ajoutée Nuisement.
Gérard	ANDRÉ	Habitant propriétaire
Séverine	DESVOY JOPPE	Présidente d'Association.
Fabrice	Mulluit	- Vice Président A.F
Michel	JACQUET	- Président CCNC
Luc	MILLON	- Président PF
Daniel	PONSIGNON	Adjoint au Maire
Eve	LEUFAUT	Secrétaire Travaux.
PASCAL	VANSANTBERGHE	Travaux.

Annexe 2: Les objectifs de la réunion



Annexe 3: Le déroulé de la réunion



Annexe 4: Le vote et les échanges suite à la restitution de la synthèse de l'étude des perceptions

4

Vous retrouvez-vous dans cette synthèse?

++	+	-	--
	•••••	••	

En concertation, comment faire mieux?

Comprendre le projet: qui fait quoi?

La commune défend l'intérêt collectif

Nordex porte le projet

La commune accompagne le projet pour ne pas le subir

La concertation commence ce soir

Annexe 5: Les échanges sur le projet

5

Vos questions et remarques sur le projet

Le projet

Où se situe exactement la zone d'implantation?

Quelle est la puissance des machines?

Jusqu'à 4.4

Les études nous préciseront les contraintes précises

A ce stade nous n'avons pas de réponse

La hauteur a été limitée dans le cahier des charges

Où sont fabriqués les éoliennes?

Comment avance le projet Valoren à Chénies?

L'implantation est la moins contraignante pour le propriétaire (pas cour de parcelle)

180 mètres haut de pote

En Allemagne et une partie en France

Premières rencontres et promesses de bail en cours pour Valoren à Chénies

Les projets doivent se développer en concertation

Quel est le périmètre de la zone d'étude?

3,5 / 1 km

Combien d'éoliennes sont prévues?

On ne le sait pas encore

Démantèlement

Comment les portables fonctionnent-ils sous les éoliennes? GES?

Si problème de réception TV, obligation d'installation d'antenne

Par expérience pas de perturbation sur les GPS

Quelle est la taille des fondations?

Les fondations sont dimensionnées selon la nature des sols

Concernant le démantèlement, qu'est-il prévu?

Démantèlement total et recyclage de tous les éléments

L'exploitant a obligation de provisionner pour le démantèlement

Pourra-t-on travailler ensemble aux mesures compensatoires?

Emprise au sol: 620 m² (50m par 50m)

"Repowering": que peut-on faire durablement?

20 ans: durée minimale garantie

Des confusions ont été créées par de mauvaises informations transmises

La problématique des renforcements de chemin sera à traiter à stockage mat.

Faire une réunion avec l'AF

C'est encore un peu tôt pour ces sujets

Annexe 6: L'atelier de concertation

Inscription au 1^{er} atelier
de co-construction

3 dates vous
seront proposées fin
novembre / début décembre

6

Lundi 19 novembre	Lundi 3 ^e décembre de 18 ^h 30 à 20 ^h 30
	X